

# Communiqué de Presse

## 28 Janvier 2015



### **Une étude revue par des pairs met en cause la salubrité des éoliennes**

Il existe un lien entre les infrasons émis par les éoliennes et les plaintes de « sensations insupportables » éprouvées par les riverains

Dans une étude innovatrice menée au parc éolien de Pacific Hydro à Cape Bridgewater, dans l'Etat de Victoria, l'éminent ingénieur en acoustique australien Steven Cooper a mis en évidence **un patron unique d'infrasons**, qu'il avait baptisé «**Signature acoustique de l'éolienne**» dans une étude précédente, et sa corrélation (par une «ligne de tendance») avec l'apparition et la gravité de symptômes chez les riverains qui s'étaient plaints de «sensations» souvent insupportables. Il s'agit notamment de troubles du sommeil, de

maux de tête, de tachycardie, de pressions dans la tête, les oreilles ou la poitrine, etc., tels que décrits par les résidents (symptômes généralement connus sous le nom de **Syndrome Eolien (SE)**, ou encore sous l'euphémisme «**nuisances sonores**» – nldr). (1)

L'acousticien a également identifié «*des signaux discrets à basse fréquence modulés en amplitude*» émis par les éoliennes, et a trouvé que les victimes y étaient également sensibles.

La Signature acoustique de l'éolienne ne peut être détectée en utilisant des indices de mesure traditionnels tels que dB (A) ou dB (C) et les bandes d'un tiers d'octave, conclut son étude. A leur place il faut utiliser **l'analyse de bande étroite**, avec des résultats exprimés en dB (WTS).

Il suggère que l'on fasse des études médicales sur la base d'infrasons mesurés en dB (WTS) afin de déterminer le seuil de ce qui est inacceptable en termes de niveau de pression acoustique.



Les résultats sont cohérents avec les **études officielles de Kelley** publiées aux États-Unis il y a plus de 30 ans, qui ont montré que les infrasons émis par les premiers modèles, aux pales sous le vent, causaient des troubles du sommeil et autres symptômes du SE (2). **Ces études ont été archivées**, des modèles d'éoliennes avec les pales au vent ont été développées, et les autorités réglementaires ont tout simplement fait confiance à l'industrie éolienne qui leur affirmait que les nouveaux modèles n'émettaient pas d'infrasons dangereux. **L'étude Cooper prouve aujourd'hui qu'elles ont eu tort.**

Une autre conclusion de son étude est que la méthode danoise

pour mesurer les «nuisances sonores» de basse fréquence à proximité d'éoliennes est inappropriée. Le sont également les normes de bruit appliquées aux parcs éoliens dans l'Etat de Victoria, dans le reste de l'Australie et en Nouvelle-Zélande, connues comme la Norme 6808 de Nouvelle-Zélande. **Tout comme sont inadéquates toutes les autres normes dans le monde qui réglementent «les nuisances» près de parcs éoliens** . Elles ne prennent pas en compte les infrasons, tout simplement.

**L'étude Cooper prouve que la Waubra Foundation avait raison**, ainsi que les docteurs Sarah Laurie, Nina Pierpont, Robert McMurtry, Michael Nissenbaum, Chris Hanning, Jay Tibbetts, Sandy Reider, David Iser, Amanda Harry, et Mme Carmen Krogh et une centaine d'autres chercheurs ou médecins de par le monde, tout comme les résidents eux-mêmes qui ont décrit les symptômes dont ils souffraient, et qui pour beaucoup d'entre eux ont dû abandonner leurs maisons de façon périodique ou permanente.

En ce qui concerne l'avenir, Steven Cooper recommande que d'autres études soient faites afin d'établir **«un seuil pour se protéger contre les effets néfastes»**. (1)

Il écrit aussi: *«les pics de vibrations qualifiés par certains riverains de gênantes alors que les éoliennes sont à l'arrêt pourraient être dues à des rafales de vent provoquant des résonances dans les pales /tours et nécessitent une enquête plus poussée»*. (1)

Il s'agit d'une nouvelle donne. **L'industrie éolienne ne peut plus prétendre que ses machines n'émettent pas assez d'infrasons pour affecter les riverains**, ni que les professionnels de la santé qui tirent la sonnette d'alarme en exigeant de plus amples recherches sont à l'origine de leur souffrances, ni que les victimes des éoliennes sont à l'origine de leurs propres malheurs – cf. l'argument souvent utilisé que «tout ça c'est dans leur tête», ou encore «l'effet nocebo». L'industrie éolienne et sa clientèle s'étaient raccrochées à cette opinion malgré les nombreux témoignages des effets néfastes sur les animaux. (3)

**Contact:**

Mark Duchamp  
Président, Conseil mondial pour la nature  
+34 693 643 736  
wcfn@live.com

**Références:**

(1) Etude Cooper (rendue publique le 21 jan. 2015)

(2) Etude Neil D. Kelley (1985)

(3) 1600 fausses couches près d'éoliennes

et...

Eoliennes et défauts de naissance

**Voir aussi:**

La déclaration des riverains qui ont participé à l'étude Cooper

Lettre (revue d'un pair) de Bob Thorne à Steven Cooper – 21 jan. 2015

Lettre (revue d'un pair) de Robert Rand à Steven Cooper – 21 jan. 2015

Lettre (revue d'un pair) de Stephen Ambrose à Steven Cooper – 22 jan. 2015

Interview radio de Steven Cooper

Le témoignage exhaustif du Dr Sarah Laurie sur les effets des sons et vibrations émis par les éoliennes

21 articles scientifiques, lus et approuvés par des pairs, traitant des effets des éoliennes sur la santé

Vidéo: émission de télévision sur l'étude Cooper